



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 175 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec.

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT qu'Hydro Québec a fait une demande d'augmentation des tarifs d'électricité de 5,3 % qui a été accordée par la Régie de l'énergie;

CONSIDÉRANT que la société d'État justifie sa demande d'augmentation par un manque à gagner d'Hydro Québec distribution;

CONSIDÉRANT qu'Hydro Québec ne tient pas compte des profits d'Hydro Québec Production dans le calcul de ses coûts pour la fixation des tarifs d'électricité et que cette composante a réalisé des profits de 463 M \$ au cours des 3 premiers trimestres de 2005;

CONSIDÉRANT qu'Hydro Québec a enregistré pour l'ensemble de ses activités des profits nets de plus de 1,8 milliard \$ en 2005, soit 58 millions \$ de plus qu'en 2004;

CONSIDÉRANT qu'une hausse de 5,3 % des tarifs d'électricité aura un impact important pour les familles, les aînés, les entreprises et l'économie québécoise;

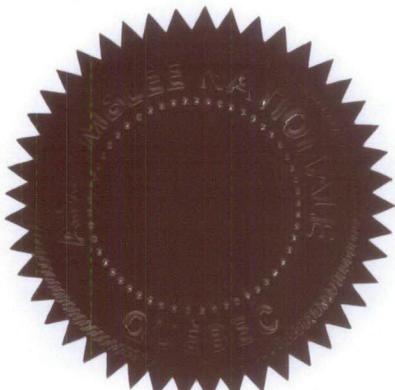
CONSIDÉRANT qu'Hydro Québec fait des profits depuis 1949 avec les investissements des Québécois et des Québécoises dans le réseau hydroélectrique collectif;

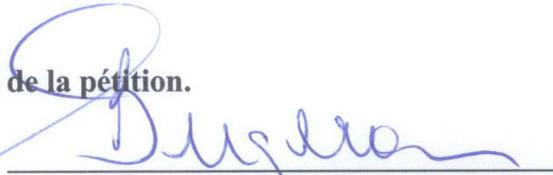
CONSIDÉRANT que selon la loi, Hydro Québec production n'est pas assujéti à la Régie de l'énergie.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

C'est pourquoi les personnes soussignées demandent à l'Assemblée nationale d'exiger du gouvernement le retrait de la hausse de tarifs de 5,3 % et de demander de modifier la Loi sur la Régie de l'énergie de manière à assujettir Hydro Québec production au contrôle de la Régie de l'énergie pour que les profits de l'ensemble des activités de la société d'État soient pris en compte dans la fixation des tarifs d'électivité des abonnés québécois.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.




Stéphane Bergeron, député de Verchères

30-11-2006

DATE

PÉTITION CONTRE LA HAUSSE DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ

Considérant qu'Hydro Québec a fait une demande d'augmentation des tarifs d'électricité de 5,3 % qui a été accordée par la Régie de l'énergie;

Considérant que la société d'État justifie sa demande d'augmentation par un manque à gagner d'Hydro Québec distribution;

Considérant qu'Hydro Québec ne tient pas compte des profits d'Hydro Québec Production dans le calcul de ses coûts pour la fixation des tarifs d'électricité et que cette composante a réalisé des profits de 463 M \$ au cours des 3 premiers trimestres de 2005;

Considérant qu'Hydro Québec a enregistré pour l'ensemble de ses activités des profits nets de plus de 1,8 milliard \$ en 2005, soit 58 millions \$ de plus qu'en 2004;

Considérant qu'une hausse de 5,3 % des tarifs d'électricité aura un impact important pour les familles, les aînés, les entreprises et l'économie québécoise;

Considérant qu'Hydro Québec fait des profits depuis 1949 avec les investissements des Québécoises et des Québécois dans le réseau hydroélectrique collectif;

Considérant que selon la loi, Hydro Québec production n'est pas assujéti à la Régie de l'énergie;

C'est pourquoi les personnes soussignées demandent à l'Assemblée nationale d'exiger du gouvernement le retrait de la hausse de tarifs de 5,3 % et de demander de modifier la Loi sur la Régie de l'énergie de manière à assujéttir Hydro Québec production au contrôle de la Régie de l'énergie pour que les profits de l'ensemble des activités de la société d'État soient pris en compte dans la fixation des tarifs d'électricité des abonnés québécois.

NOM en lettres moulées	ADRESSE	SIGNATURE
Louis Fournier	1456 Rue Paré St-Me	[Signature]
Jacques Brossier	650 Wolfe #29	[Signature]
Bénéviève Grenier	4504 LaFontaine	[Signature]
ESTHER BROSSIER	8605 2 ^e Avenue	[Signature]
GILLES GAUDREAU	9130 TOURBIN-JANSON	[Signature]
D. MILLOU	3723 St. André	[Signature]
Christophe Marcoux-Pilote	5268 Corn. 1 ^{er}	[Signature]
MARC HUBER	3305 CADRE LAVAL	[Signature]
DOMINIQUE LACROIX	2629 CHAPLEAU QC	[Signature]
Mathieu Demers	740 blonfield	[Signature]
GABRIEL B.	Montréal	[Signature]
JACINTHE LAFREYNE	4005 EDUARD III	[Signature]
FREDERIC COTE	2560 deRouen	[Signature]
Guillaume Michaud	1080 DE RANDOUMI	[Signature]
Pierre Cormier	2910 SHERBROOKE EST	[Signature]
Daniel Cyr	5018 9 ^e av	[Signature]
Joël Dion-Paquette	2576 de Chamby #6	[Signature]
ÉLAINÉ GUYARD	6025 39 ^e Ave #2	[Signature]
Pascal Meilleur	80, 41 ^e Avenue, MTL	[Signature]
LEO SAURIOU	2500-301, boul. Roland-Thériault	[Signature]
Celine Couture	Boucherville	[Signature]
André Paquette	Boucherville	[Signature]
DANIEL BAZIL	6242 Molson MTL	[Signature]
Gilles Gaudreau	9130 Tourbin-Janson	[Signature]
EVE MONTPETIT	2529 Jeanne D'Arc	[Signature]
SALIM LAAROUSSI	5485 LAVOIE #36	[Signature]
GILLES ROY	3430 HOWARD	[Signature]
AUDREY MCKINNON	1418 rue Théodore MTL	[Signature]
THERÈSE LARIVÉE	1227 ^e h D'Yvonand Pionon	[Signature]
FRANCINE GAUTHIER	1412 Chemin Archambault	[Signature]
YVONNE LARIVÉE	1042 CH ARCHAMBALT	[Signature]
SERGE LAHIBEXTE	8168 Chataignier	[Signature]
HENRI ROBERG	8210 LAFLÈCHE	[Signature]

